



COLLECTORS

N°30

Juin 2014

Créé à la veille de la Seconde Guerre mondiale en 1938, l'Ifop a été le témoin des grands rendez-vous et bouleversements de l'histoire.

Depuis 75 ans maintenant, notre institut cherche à comprendre et à mesurer comment l'opinion publique réagit aux événements et situations de son temps.

Relire aujourd'hui des numéros de la Revue Sondages, que l'Ifop édita de 1945 à 1980, permet de se replonger dans ces moments historiques importants mais aussi de saisir assez finement l'état d'esprit qui prévalait à l'époque.

Convaincus que le présent se nourrit du passé, nous avons décidé de republier régulièrement des analyses de la Revue Sondages de façon à vous apporter un éclairage historique et rétrospectif à différentes occasions.

C'est dans le cadre de la nouvelle publication « Ifop Collectors » que nous vous inviterons régulièrement à remonter le temps avec les enquêtes et les analyses de l'Ifop, à chaque moment important de l'histoire de notre pays.

Jérôme Fourquet
Directeur du Département Opinion
et Stratégies d'Entreprise

Derniers numéros publiés

MAI 2014

Ifop Collectors n°29 – 1945-1954 : La Guerre d'Indochine

AVRIL 2014

Ifop Collectors n°28 – 1973 : Les catholiques français et la religion

MARS 2014

Ifop Collectors n°27 – 1970-1972 : Les mouvements gauchistes

FEVRIER 2014

Ifop Collectors n°26 – 1972-1976 – Le débat sur la législation de l'I.V.G

JANVIER 2014

Ifop Collectors n°25 – Octobre-Novembre 1956 : L'opinion française et internationale et la crise de Suez

DECEMBRE 2013

Ifop Collectors n°24 – 1966-1967 : La société française découvre la pilule

NOVEMBRE 2013

Ifop Collectors n°23 – 1973 : enquête auprès des élèves du primaire

OCTOBRE 2013

Ifop Collectors n°22 – Octobre 1956 : les réactions de l'opinion française face au soulèvement de Budapest

1994-2006 : Les Français et les propositions de « smic jeunes ».

Relancée dans le débat public à la suite des déclarations de l'ancien directeur de l'OMC Pascal Lamy prônant les « petits boulots » payés en-dessous du Smic, puis de la proposition de « smic intermédiaire » du président du Medef Pierre Gattaz, l'idée d'un « Smic jeunes », qui s'élèverait à un niveau moindre que le Smic, n'est pas nouvelle. Que ce soit sous la forme du CIP (contrat d'insertion professionnelle), en 1994, du CPE (contrat première embauche), en 2006, ou du « smic intermédiaire » évoqué aujourd'hui, la proposition d'un Smic réduit ou d'un contrat plus flexible afin de lutter contre le chômage des populations les plus touchées, en incitant notamment à l'embauche des jeunes ou des demandeurs d'emploi les moins expérimentés ou les moins qualifiés, a régulièrement refait surface ces vingt dernières années, mais sans jamais aboutir. Le CIP, mis en place entre fin 1993 et début 1994, fut retiré sous la pression populaire, notamment des jeunes, et la loi sur le CPE, bien que votée en février 2006, ne fut jamais appliquée. Quant à la dernière proposition de « smic intermédiaire » du patron du Medef, elle a provoqué un tel tollé au sein de la classe politique, dans la majorité comme dans l'opposition, que l'on peut sincèrement douter qu'elle soit suivie d'effet. Elle n'en a pas moins ressuscité le débat autour du Smic jeune en France. Un débat sur lequel revient ce nouveau numéro d'Ifop Collectors, à travers l'analyse de sondages réalisés, en 1994 et 2006, à la suite des différentes propositions de « smic jeunes » ou « contrat jeunes ».

« **55%** des Français opposés au CIP. »

Mars 1994

L'OPINION DE L'ÉPOQUE SUR...

- 1. 1994 : l'opinion majoritairement opposée au Contrat d'Insertion Professionnelle (CIP) du gouvernement Balladur** p.3

- 2. Le conflit du CIP entame temporairement la popularité du Premier ministre, qui subit la plus forte baisse de sa cote de confiance en deux ans d'exercice** p.4

- 3. 2006 : le CPE va accroître la précarité des jeunes pour une majorité de Français** p.5

- 4. Le conflit du CPE a entamé durablement la cote de confiance de Dominique de Villepin, et hypothéqué ses chances pour 2007** p.7

1. 1994 : l'opinion majoritairement opposée au Contrat d'Insertion Professionnelle (CIP) du gouvernement Balladur.

Fustigée par le gouvernement, notamment via la voix de la ministre en charge de la jeunesse Najat Vallaud-Belkacem qui la qualifiée de « mauvaise idée » et de « provocation inutile », la proposition de « smic intermédiaire » du président du Medef a fait la quasi-unanimité contre elle au sein de la classe politique. « Intempestive » pour l'ancien Premier ministre Alain Juppé, « erreur » pour le député UMP Jérôme Chartier, « pas raisonnable ni respectueuse » pour François Bayrou, l'idée d'un nouveau « smic jeunes » ou « mini smic » a suscité globalement l'opposition des dirigeants ou représentants de partis interrogés sur le sujet, jusqu'au Front National, dont la présidente Marine Le Pen a affirmé être contre « tout projet de salaire inférieur au Smic horaire ».

Mais au-delà des principes et des convictions politiques qu'ils ont invoqués pour justifier leur rejet d'un Smic moins élevé censé permettre de lutter contre le chômage des jeunes, ces responsables politiques qui ont donné de la voix contre la proposition du dirigeant du Medef se sont-ils également rappelés des projets menés en ce sens ces vingt dernières années, et abandonnés sous la pression de la rue et de l'opinion ?

Instauré fin 1993, par la loi quinquennale du 20 décembre, le CIP était un contrat de travail à durée déterminée, de six mois à un an et renouvelable une fois, dont la rémunération, en pourcentage du Smic, était fixée par décret. Le décret du 23 février 1994 fixa cette rémunération à 80% du Smic, provoquant des manifestations d'étudiants, de lycéens et des syndicats, ainsi qu'un rejet, dès le mois de mars, de l'opinion. Une nette majorité (55%) y était opposée dès début mars, et plus d'un tiers des Français (35%) s'y déclaraient même « très opposés », contre seulement 30% « assez favorables ».

Etes-vous favorable ou opposé au CIP ? ¹	Ensemble des Français Mars 1994 (%)	Ensemble des 18-26 ans Mars 1994 (%)
Total favorable	36	42
Très favorable	6	4
Assez favorable	30	38
Total opposé	55	53
Assez opposé.....	20	26
Très opposé.....	35	27
Ne se prononcent pas	9	5
Total	100	100

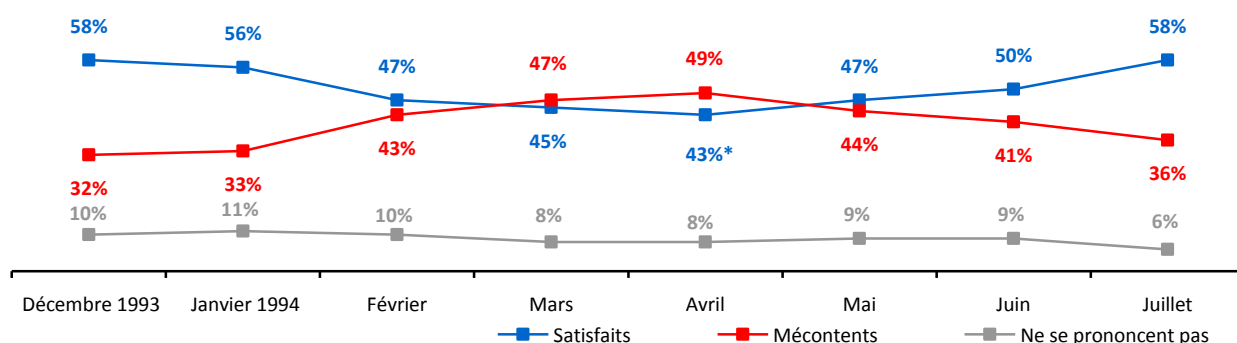
Premiers concernés par l'instauration de ce contrat impliquant une rémunération inférieure au Smic, les jeunes, bien que nombreux à descendre dans la rue au cours de l'hiver 1994 pour scander leur opposition au projet, s'y montraient en fait plus favorables que l'ensemble de la population. Plus de quatre sur dix (42%) affirmaient être pour le CIP, même s'ils étaient également, en majorité (53%), contre ce nouveau contrat qui aurait ouvert la voie à la possibilité de rémunérer, en France, sous le Smic.

¹ Sondage réalisé le 1er mars 2014 auprès d'un échantillon de 810 personnes de 18 ans et plus, représentatif de la population française, selon la méthode des quotas

2. Le conflit du CIP entame temporairement la popularité du Premier ministre, qui subit la plus forte baisse de sa cote de confiance en deux ans d'exercice.

Face à la pression de la rue et au rejet de l'opinion, Edouard Balladur se sentit contraint de suspendre puis de retirer définitivement la mesure, dès le 30 mars 1994. La cote de confiance du chef du gouvernement, entré en fonction tout juste un an plus tôt (à la suite des élections de mars 1993 dont la victoire de la droite avait conduit François Mitterrand à le nommer), était déjà bien entamée sous l'effet de la mobilisation et des manifestations. Passée sous la barre des 50% en février (47%), pour la deuxième fois seulement de son exercice de Premier ministre², elle recula encore de deux points en mars (45%), avant d'atteindre son plus bas niveau en avril, où seuls 43% des Français déclaraient toujours lui faire confiance, soit une baisse de 13 points par rapport à décembre 1993.

L'impact de la crise du CIP sur la cote de confiance du Premier ministre Edouard Balladur, entre décembre 1993 et juillet 1994³



** Score de satisfaction le plus bas de l'exercice de Premier ministre d'E. Balladur, d'avril 1993 à avril 1995.*

Jamais, d'ailleurs, au cours de ses deux ans passés à Matignon, sa cote de confiance n'aura été aussi faible. En effet, dès le mois de mai 1994 et la fin de la crise du CIP (dont l'article de loi fut définitivement abrogé en août suivant, mais qui avait déjà été enterré fin mars par Edouard Balladur), cette cote remonta (47%) pour repasser au-dessus de la barre de 50% dès le mois de juin. En juillet, soit quatre mois seulement après le pic du conflit autour du CIP, le Premier ministre retrouva le même niveau de confiance qu'à la veille du conflit, en décembre.

² Elle était tombée à 49% en mai 1993.

³ Baromètre Ifop/JDD

3. 2006 : le CPE va accroître la précarité des jeunes pour une majorité de Français

Egalement rejeté par l'opinion, le CPE (Contrat Première Embauche), instauré par Dominique de Villepin, se distingue toutefois du cas du CIP par le fait qu'il a entamé la popularité du Premier ministre de façon durable et même sûrement, dans une certaine mesure, ses ambitions pour la présidentielle de 2007, pour laquelle il ne sera finalement pas candidat, bien que préféré à Nicolas Sarkozy par une partie de son camp, à commencer par le président Jacques Chirac. Au contraire de Dominique de Villepin, Edouard Balladur, comme nous venons de le voir, avait retrouvé la confiance de l'opinion à l'issue de la crise du CIP, et resta ainsi en mesure de se présenter à la présidentielle de 1995, sans pour autant se qualifier pour le second tour.

L'idée du Contrat Première Embauche émergea en janvier 2006, alors que Dominique de Villepin était le Premier ministre de Jacques Chirac depuis déjà huit mois, en tant qu'article du projet de loi pour l'égalité des chances. L'objectif annoncé de ce nouveau contrat à durée indéterminée, plus souple pour les employeurs qu'un CDI traditionnel, était d'inciter, tout comme le CIP du gouvernement Balladur 12 ans plus tôt, à l'embauche des jeunes dont le taux de chômage était alors déjà nettement supérieur au taux de chômage moyen de la population active (23% contre 9%). Réservé aux moins de 26 ans (contrairement au contrat nouvelle embauche (CNE), mis en place par ordonnance à l'été 2005, qui était lui réservé aux embauches dans les entreprises de moins de vingt salariés), le CPE prévoyait dans ses dispositions une période dite « de consolidation » de deux ans, succédant à la période d'essai d'un CDI classique, sensée offrir davantage de flexibilité à l'employeur que dans le cadre d'un CDI ordinaire, puisque celui-ci aurait pu, tout au long de cette période de consolidation, rompre le contrat de travail sans avoir à en justifier le motif.

De la même façon que le CIP d'Edouard Balladur, le CPE fut rejeté par l'opinion dès le départ. Comme le révéla un sondage réalisé par l'Ifop, une majorité de Français considérait, dès janvier 2006, qu'il allait accroître la précarité des jeunes plutôt que faire reculer le chômage. 54% partageaient cet avis, soit presque le même niveau que la proportion de Français opposés au CIP en 1994. Deux mois plus tard, en mars 2006, l'opposition au CPE se durcit fortement, puisqu'ils étaient alors 62% de Français à craindre un risque de précarisation des jeunes avec la mise en place de ce nouveau contrat, et même 77% chez les 18-25 ans, alors que deux mois plus tôt, ces derniers s'y opposaient dans les mêmes proportions (55%) que l'ensemble des Français.

Concernant le Contrat Première Embauche, de quelle opinion vous sentez-vous le plus proche ?

C'est une décision qui... ?⁴

	Ensemble des Français Janvier 2006 (%)	Ensemble des Français Mars 2006 (%)	Ensemble des 18-25 ans Janvier 2006 (%)	Ensemble des 18-25 ans Mars 2006 (%)
Va accroître la précarité des jeunes	54	62	55	77
Fera reculer le chômage des jeunes	42	35	43	22
Ne se prononcent pas	4	3	2	1
Total	100	100	100	100

L'examen du projet de loi prévoyant, entre autres dispositions, le CPE, puis son adoption en mars 2006 à l'Assemblée, entraîna de février à avril un mouvement étudiant et lycée d'ampleur, soutenu par les partis politiques de l'opposition (des partis de gauche jusqu'à l'UDF) et la plupart des syndicats, relayant dans la rue l'opposition de l'opinion à ce contrat qui n'instaurait pas, rappelons-le, contrairement au CIP ou au « smic intermédiaire » imaginé par Pierre Gattaz, une rémunération inférieure pour les jeunes, mais des conditions d'embauche moins sécurisantes. S'étant sûrement remémoré l'échec du CIP d'Edouard Balladur douze ans plus tôt, Dominique de Villepin privilégia une approche plus subtile, qui ne touchait pas au niveau de revenu et ne ciblait pas uniquement les jeunes, puisqu'elle fut proposée en complément d'un premier dispositif, le CNE, qui lui pouvait concerner tous les chercheurs d'emploi, quel que soit leur âge.

Il n'en fallut pas davantage, toutefois, pour engendrer une mobilisation de la jeunesse des étudiants et lycéens qui se mirent à battre le pavé plusieurs mois durant pour exiger le retrait du CPE. Après de nombreuses manifestations dans les grandes villes et des grèves d'étudiants, d'abord, en février, à Rennes et à Paris, puis, un mois plus tard, dans plus d'une quarantaine d'universités à travers la France, le retrait du CPE fut accordé à la coordination nationale d'étudiants qui s'était formée entre temps, alors même que la loi avait été votée.

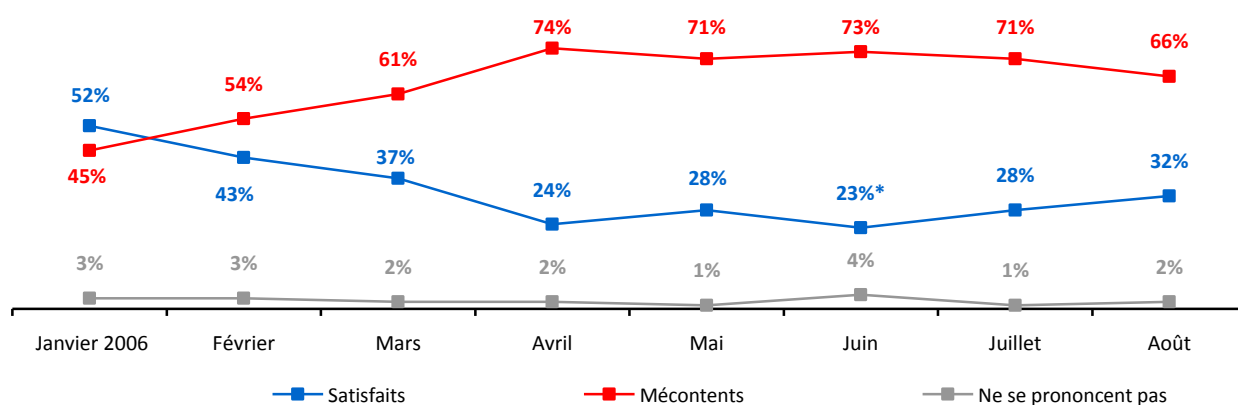
Devant l'ampleur des manifestations, et alors que les sondages menés sur le sujet aient montré que l'opinion y était opposée dès le mois de janvier, Dominique de Villepin annonça le 10 avril, soit huit jours seulement après que la loi avait été publiée au journal officiel, que les conditions n'étaient pas réunies pour que le CPE s'applique, et proposa de retirer purement et simplement le nouveau dispositif.

⁴ Sondage Ifop – L'Alsace – Le Pays réalisé du 3 au 4 mars 2006 auprès d'un échantillon de 950 personnes et plus, représentatif de la population française, selon la méthode des quotas

4. Le conflit du CPE a entamé durablement la cote de confiance de Dominique de Villepin, et hypothéqué ses chances pour 2007.

La détermination de Dominique de Villepin, sûrement considérée par ses détracteurs comme de l'obstination à faire voter une loi largement rejetée par l'opinion, eut raison de sa popularité. L'érosion de sa cote de confiance fut durable et son image définitivement écornée : après la fin du conflit du CPE, et jusqu'à la fin de son passage à Matignon en mai 2007, le taux de Français satisfaits de son action ne retrouva jamais son niveau de fin 2005 et de janvier 2006, et ne dépassa plus jamais la barre des 40%.

L'impact du conflit du CPE sur la cote de confiance du Premier ministre Dominique de Villepin, entre janvier et août 2006⁵



** Score de satisfaction le plus bas de l'exercice de Premier ministre de D. de Villepin, de mai 2005 à mai 2007.*

Le conflit du CPE a même davantage influencé le jugement des Français sur la politique de Dominique de Villepin que l'évolution positive du chômage. Bien que le taux de chômage ait diminué continuellement de février à août 2006, cette évolution n'a pas endigué la baisse de popularité du Premier ministre, davantage sanctionné par l'opinion sur le CPE que considéré comme étant à l'origine du recul du chômage dans le pays cette année-là.

La baisse de popularité de Dominique de Villepin, à partir de 2006, trouve aussi certainement son origine dans la désolidarisation d'une partie importante des sympathisants de droite à l'égard du Premier ministre et de la majorité. Ainsi, selon un sondage réalisé en mars 2006 par l'Ifop, en pleine crise du CPE, lorsque l'exécutif tenait toujours tête aux manifestants concernant la mise en place du dispositif controversé, 59% des sympathisants de l'UMP considéraient que le conflit lié au CPE profitait le plus à la gauche, et 17% qu'il profitait le plus à l'extrême gauche, soit respectivement 9 et 7 points de plus que par rapport à l'ensemble des Français. Ce qui a pu être perçu par certains sympathisants de droite comme de l'acharnement de la part du Premier ministre lui a donc probablement valu le rejet d'une majorité de l'électorat de droite, qui estima

⁵ Chiffres Ifop

qu'il faisait le jeu de l'opposition et qu'il amenuisait ainsi ses chances pour mener l'UMP, l'année suivante, à la bataille des présidentielles.

**Selon vous, parmi les forces politiques suivantes,
laquelle profite le plus du conflit lié au CPE ?⁶**

	Ensemble des Français Mars 2006 (%)	Sympa- thisants de gauche (%)	Sympa- thisants UDF (%)	Sympa- thisants UMP (%)	Sympa- thisants FN (%)
L'extrême gauche.....	10	9	17	17	-
La gauche	50	48	58	59	46
La droite	18	21	7	12	25
L'extrême droite	15	16	14	9	14
- Aucune / Ne se prononcent pas	7	6	4	3	15
TOTAL	100	100	100	100	100

Un autre sondage réalisé en avril 2006 auprès des dirigeants de TPE montrait plus précisément que pour près de trois quarts d'entre eux (73%), Dominique de Villepin avait perdu ses chances, à la suite de la crise du CPE, pour l'élection de 2007, mais ils n'étaient parallèlement à l'époque que 45% à considérer que Nicolas Sarkozy, alors Ministre de l'intérieur (et futur candidat à la présidentielle), avait gagné en crédibilité au cours de ce conflit.

Les conséquences politiques de la crise du CPE sur les personnalités politiques, selon les dirigeants de TPE⁷

Sur cette crise du CPE, pensez-vous que... ?	Plutôt oui (%)	Plutôt non (%)	NSP (%)	TOTAL (%)
Jacques Chirac a perdu beaucoup de son autorité	78	22	-	100
Dominique de Villepin a perdu ses chances pour l'élection de 2007	73	25	2	100
Cela a été une bonne opportunité pour la gauche	72	27	1	100
Nicolas Sarkozy a gagné en crédibilité	45	54	1	100

Ces résultats sont extraits de la revue :

SONDAGES
REVUE FRANÇAISE DE L'OPINION PUBLIQUE

Contact : Guillaume Marchal – Chargé d'Etudes au Département Opinion et Stratégies d'entreprise - jerome.fourquet@ifop.com

Juin 2014

⁶ Sondage Ifop réalisé au 23 au 24 mars 2006 par téléphone auprès d'un échantillon de 962 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas

⁷ Sondage Ifop réalisé du 13 au 19 avril 2006 par téléphone auprès d'un échantillon de 500 dirigeants de TPE de 0 à 19 salariés, représentatif de cette composante du tissu économique français

Ifop Collectors déjà publiés

MARS 2012	<i>N° 1 - Les Accords d'Evian</i>
AVRIL 2012	<i>N°2 - Retour sur l'élection présidentielle de 1965</i>
AVRIL 2012	<i>N°3 - Le référendum sur l'Europe du 23 avril 1972</i>
MAI 2012	<i>N°4 - La crise de mai 1968</i>
JUIN 2012	<i>N°5 - Juin 1967 : le conflit entre Israël et les pays arabes</i>
JUILLET 2012	<i>N°6 - Le Tour de France</i>
AOÛT 2012	<i>N°7 - Enquêtes corses 1975/2012</i>
SEPTEMBRE 2012	<i>N°8 - L'image du PC de 1964 à nos jours</i>
OCTOBRE 2012	<i>N°9 - Le mouvement Poujade</i>
OCTOBRE 2012	<i>N°10 - 1961 : le catholicisme en France à la veille de Vatican II</i>
DECEMBRE 2012	<i>N° 11 - Union et Scissions à droite, 1976 - 2012</i>
JANVIER 2013	<i>N° 12 - Les accords de Paris, Mai 1955</i>
FEVRIER 2013	<i>N° 13 - Eté 1962, les agriculteurs français : conditions de vie et opinions</i>
MARS 2013	<i>N° 14 - De 1999 à 2013 : du Kosovo au Mali, l'opinion publique et les interventions extérieures</i>
MARS 2013	<i>N° 15 - 1961-1963 : les conflits sociaux et la grève des mineurs</i>
AVRIL 2013	<i>N° 16 - 1971 : une étude sur la question régionale en Alsace</i>
MAI 2013	<i>N° 17 - 1972-2013 : Les Français face aux affaires</i>
JUIN 2013	<i>N° 18 - 1995-2013 : Les Français face à l'avenir de leurs retraites</i>
JUILLET 2013	<i>N°19 - 1986-2013 : La société française et l'homosexualité</i>
AOÛT 2013	<i>N°20 - Août 1944 : L'opinion des Parisiens lors de la libération de la Capitale</i>
SEPTEMBRE 2013	<i>N°21 - 1938-1939 : L'opinion française à la veille de l'entrée en guerre</i>
OCTOBRE 2013	<i>N°22 - Octobre 1956 : les réactions de l'opinion française face au soulèvement de Budapest</i>
NOVEMBRE 2013	<i>N°23 - 1973 : enquête auprès des élèves de primaire</i>
DECEMBRE 2013	<i>N°24 - 1966-1967 : La société française découvre la pilule</i>
JANVIER 2014	<i>N°25 - Octobre-Novembre 1956 : L'opinion française et internationale et la crise de Suez</i>
FEVRIER 2014	<i>N°26 - 1972-1976 : Le débat sur la légalisation de l'IVG</i>
MARS 2014	<i>N° 27 - 1970-1972 : Les mouvements gauchistes</i>
AVRIL 2014	<i>N° 28 - 1973 : Les catholiques français et la religion</i>
MAI 2014	<i>N° 29 - 1945-1954 : La Guerre d'Indochine</i>
JUIN 2014	<i>N° 30 - 1994-2006 : Les Français et les propositions de « smic jeunes »</i>